



Chers habitants

Juillet 2015

Tout d'abord, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants, je les encourage vivement à s'inscrire en Mairie.

Comme chaque année, pendant la période estivale du 15 juillet au 31 août, la Mairie ne sera ouverte que les vendredis de 17h30 à 19h sauf les 14 et 21 août.

Le 12 juin, le Conseil Municipal et moi-même avons convié les aînés à un déjeuner sur le bateau « le Picardie » à Amiens ainsi qu'une balade à la cathédrale, très agréable sortie.

Les demandes éventuelles d'implantation d'éoliennes sont gérées par la Communauté de Communes de Rosières. Les sensibilités sont diverses en ce domaine. Pour vous informer deux sites parmi d'autres : Un site assez neutre : www.les-energies-renouvelables.eu/avantages-et-inconvenients-de-lenergie-eolienne.html , un autre opposé aux implantations: www.alerteeoliennes.net
Mon rôle n'est pas de vous influencer mais de vous inviter à vous documenter.

Des convois exceptionnels traverseront Bouchoir cet été pour le transport des éoliennes. Ils viennent de la route de Rosières pour se diriger vers Amiens. Si vous observez et constatez un incident, n'hésitez pas à m'appeler (Tel : 06.86.82.50.16). Ce qui me permettra de contacter qui de droit. Le patrimoine de la commune est aussi le vôtre. Ainsi des poubelles disposées près de la benne à verre ont été subtilisées par des personnes indélicates qui ne sont pas nécessairement de Bouchoir, là encore ce n'est pas gratuit de les remplacer.

Heureusement que les années se suivent et ne se ressemblent pas : très belle fête du village sous un soleil radieux malgré quelques nuages menaçants. Merci à chacun d'avoir fait de la fête un agréable moment.

Pour la sécurité de tous, un projet emplacements de stationnement et trottoirs sera mis en place courant septembre / octobre. Un panneau sera affiché en Mairie pour un aperçu des travaux. Si vous souhaitez aménager le devant de votre porte, n'hésitez pas à me contacter pour avoir les mêmes conditions que la mairie, afin de prévoir les travaux en même temps.

La rue des Alouettes va être rénovée ces jours prochains.

L'an dernier, nous avons organisé une réunion d'informations sur « voisins vigilants », appelée maintenant « participation citoyenne ». Ce dispositif (toujours en cours) consiste à faire participer les acteurs locaux et les habitants concernés par la sécurité de leur propre environnement avec l'appui et le contrôle de l'Etat. Une délibération sera prise prochainement par le Conseil Municipal.

Une enquête publique unique et une enquête parcellaire concernant le projet de doublement de la déviation de Bouchoir- RD 934, présenté par le Conseil Départemental de la Somme, se sont déroulées du 4 mai au 4 juin 2015 inclus. Les rapports et conclusions du Commissaire Enquêteur sont dès à présent librement consultables sur le site Internet de la Préfecture de la Somme (rubrique politiques publiques / environnement / aménagement) et resteront mis à disposition pendant un an.

Bonne nouvelle à la rentrée pour l'école, les 2 classes comportent 24 élèves chacune

Reprise des cours de YOGA en septembre le mardi de 18h30 à 19h45 à la Mairie. Le 1er cours est gratuit.

Pensez à consulter le site internet "<http://mairie.bouchoir.pagesperso-orange.fr/>", mis à jour régulièrement Sachez que je reste à l'écoute de chacune et chacun lors des permanences de Mairie.

Très bel été à chacun et profitez bien de ces beaux moments de détente et de convivialité...

Madame Magali Crappier
Maire de la Commune de Bouchoir